

LE TAMBOUR

Oyez...Oyez...

Sommaire

La mairie

Le compte-rendu du conseil municipal
Informations sur le désherbage
L'état civil - Les travaux à venir
Les numéros d'urgence

La vie du village

Les manifestations
Informations

Les associations

Les associations culturelles
Récapitulatif de l'agenda estival



Horaires d'ouverture :

Agence postale :

Tous les jours (sauf vendredi)
De 9h à 11h30.

Mairie :

En juillet et en août :
Du lundi au jeudi
De 9h à 12h et de 14h à 18h

Coordonnées :

1, place Edouard Lardiley.33340 St
Christoly Médoc
Tél : 05.56.41.53.07 – Fax : 09.70.61.74.92
mairie.de.stchristolymedoc@wanadoo.fr

Prochaine parution : Octobre 2016

Publication : la mairie

Rédaction : commission communication

Tirage : 200 exemplaires IPNS

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Le mot du maire

Chers camarades,

La tentation du repli sur soi est malheureusement grandissante, nous l'avons constaté lors de la proposition de fusion avec nos communes voisines. Le refus a été immédiat et violent, ce qui ne préfigure rien de positif pour l'avenir.



Pourtant ce projet reste malgré tout une formidable opportunité pour notre avenir ; où même avec des difficultés et des différences, tout était à créer, une « page blanche » à écrire !

Il est dommage de sacrifier l'avenir d'un territoire sur l'autel des vanités et des peurs !

Mais revenons à des préoccupations plus concrètes, la saison culturelle s'annonce dense et de qualité avec des concerts, des expositions...

Nous travaillons aussi à des projets touristiques plus vastes avec les communes de la rive gauche. Il faut absolument être partie prenante dans le grand mouvement estuarien qui se dessine en ce moment : la labellisation de la « route des vins », et aussi une fantastique opportunité pour enfin désenclaver le Médoc.

En ce qui concerne le Port, nous attendons avec impatience une dernière subvention pour lancer la première phase du projet, la réhabilitation du quai rive gauche.

Nous avons aussi la chance d'avoir deux associations très actives sur la commune.

Les « Amis de l'Eglise Saint Christophe » qui fait un travail formidable pour l'église et « Pour Saint Christoly » qui propose des activités de qualité toute l'année, ainsi qu'une grande exposition en fin de saison sur la rive gauche et qui va dans le sens de la promotion et la découverte de nos communes, avec et pour l'estuaire.

Bonnes vacances à tous !

Stéphane Poineau

Maire de Saint-Christoly

Rappel

- Nous demandons instamment aux propriétaires de chiens de bien vouloir ramasser les déjections laissées au hasard des promenades sur la voie publique et de respecter les endroits tels que la place de l'église, ses alentours, les abords du Port.
- Propriétaires de chiens d'attaque (catégorie 1), de chiens de garde ou de défense (catégorie 2) ou de chiens agressifs : Vous êtes tenus de maîtriser vos animaux. Une législation draconienne est en vigueur depuis 2010. Renseignements : www.service-public.fr/particulier/vosdroits/F1839
- Des amendes sanctionneront les mauvais comportements.

La mairie



État Civil

Décès :

05/05/2016 : Arnould HUYGUES
DESPOINTES

LES TRAVAUX A VENIR

Ralentisseurs :

Un ralentisseur « écluse » va être installé sur la route de Lesparre.

Ecole :

Les travaux concernant la garderie/salle de motricité vont débutés dans le courant de l'été (travaux en partie subventionnés par le Conseil Départemental).

La porte donnant sur la cour va être remplacée, en lien avec le programme d'accessibilité.

NUMEROS D'URGENCE

15- SAMU

17- POLICE

18- POMPIERS

115- SAMU SOCIAL

(hébergement d'urgence)

119- ENFANCE EN DANGER

3237- PHARMACIE DE GARDE

3624- SOS MEDECIN

05.56.44.74.74 : SOS MEDECIN

(Bordeaux)

05.56.96.40.80 : CENTRE ANTI-

POISON

05.56.73.10.00 : POLYCLINIQUE

DE LESPARRE

112- TOUT TYPE D'URGENCE

(depuis tout pays européen)

Compte-rendu du conseil municipal

Depuis le dernier journal, un conseil a eu lieu. Nous ne donnons ici que les décisions prises par le conseil. Le procès-verbal détaillé est consultable en Mairie.

Conseil Municipal du 23 juin 2016

- Concernant la proposition de Monsieur le Préfet de fusionner les Communautés de Communes de Centre Médoc et Cœur Médoc au 01.01.2017, Le conseil municipal à 8 voix et 1 abstention rejette l'arrêté de projet de périmètre de fusion au 01 janvier 2017 et propose de différer l'extension de périmètre aux prochains renouvellements des conseils municipaux et communautaires.
- Le conseil municipal a voté à l'unanimité l'avancement de grade de Frédéric LOJOU, a fixé le taux de promotion s'y rapportant et a créé le poste d'adjoint technique principal de 2^e classe.
- Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à demander les subventions :
 - Au près de Pascale GOT, d'un montant de 5 000 €, et de l'attribuer au projet du port,
 - Au près du Conseil Départemental, d'un montant de 32 300 €, pour la création d'une cale de mise à l'eau et d'épis de protection,
 - Au près du Conseil départemental, au titre du FDAEC 2016, d'un montant de 6 920 €, pour la création d'un ralentisseur et le changement de menuiserie à l'école.
- Concernant les projets de travaux à l'église menés par l'association « les Amis de l'église Saint-Christophe », le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à demander une subvention au conseil départemental pour la mission de maîtrise d'œuvre et les honoraires de l'architecte.
- Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer une convention avec l'Etat pour la dématérialisation et la télétransmission des actes (contrôle de légalité, budgétaire et obligation de transmission au représentant de l'Etat).

Prochain conseil Municipal le 18 juillet 2016

Informations sur le désherbage

L'utilisation des produits phytosanitaires est de plus en plus réglementée.

Dans l'école, le désherbage est totalement interdit ainsi que dans certains lieux publics.

La municipalité a le devoir d'anticiper ce changement ; notamment au cimetière où un projet d'enherbement partiel va être lancé.

Le but étant à terme de ne plus utiliser ce genre de produits.

Entretien

Nous rappelons que nous sommes tous tenus de nettoyer nos devants de porte.

La vie du village

Informations

NOUVEAUTE :

Location de « la cabane du Port » :



Vous cherchez un endroit original pour organiser une manifestation ? Réservez la cabane du Port Disponible en journée ou soirée (sauf le mercredi) Renseignements et tarifs à la mairie



VINITHON

VINITHON

Agir Cancer Gironde collecte tous les bouchons en liège, aidez nous en déposant vos bouchons à la Mairie. Merci

MAIS AUSSI DANS LE VILLAGE :

■ Château Saint Christoly :

Exposition de photos sur Aluminium « Notre vignoble en quatre saisons »

Renseignements au 05.56.41.82.01

■ Château Tour Castillon

Concerts jazz-tapas :

Les 20 et 27 juillet & les 10 et 17 août

Balades gourmandes et musicales :

le 05 août

Renseignements au 05.56.41.54.98

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Les manifestations

« Le Marché Gourmand du Port »

Du 29 juin au 31 août

Marché nocturne tous les mercredis soir à partir de 18h30 jusqu'à la tombée de la nuit !

La saison est lancée !! Le premier Marché Gourmand a eu lieu mercredi 29 juin. Une nouveauté cette année, les ECOCUP.. Vous pouvez acheter votre verre à l'égigie de nos marchés gourmands ! Rendez-vous à la buvette pour le découvrir.. De nombreux producteurs vous attendent...

Soirée de clôture le samedi 3 septembre 2016 avec feu d'artifice



Les Viniculturelles

Dimanche 17 juillet



Du 16 au 24 juillet dans les communes de St Yzans, Ordonnac et St Christoly. St-Christoly accueillera les Viniculturelles dans son église avec une exposition des œuvres de Léo Drouyn organisée par l'association « les amis de Léo » de 10h à 19h. Le soir : petit marché gourmand et buvette tenue par l'association « AESC » sur la place de l'église.

Les Echappées musicales du Médoc

Jeudi 28 juillet

Les associations « Pour St Christoly », « les Amis de l'Eglise Saint-Christophe » et la mairie organisent conjointement avec « les échappées musicales » un concert-lecture « les poètes chantent la mer » le jeudi 28 juillet à 21h dans l'église. (10€, tickets en vente à la mairie)



La fête du village

les 30 et 31 juillet

- Samedi 30 juillet *place du village et ECEP*
 - A 13h30 : concours de pétanque sur la place du village
 - Vers 20h : repas entrecôte et danse à l'ECEP

Renseignements et réservations à la Mairie

- Dimanche 31 juillet *au Port*
 - De 9h30 à 10h30 : Messe
 - A 11h30 : Apéritif offert par la municipalité suivi d'un repas de quartier

Les manifestations passées

Le 8 mai

La commémoration a eu lieu devant le monument aux morts, accompagnée de véhicules militaires



La fête de la musique

Une belle ambiance au port avec des producteurs et Flamingo Boulevard !



Les associations culturelles

LES ASSOCIATIONS :

« Pour Saint-Christoly »

poursaintchristoly@gmail.com

www.st-christoly-medoc.net

tél : 05.56.41.39.45

Présidente : Véronique AURIOL

Vice-présidente : Anne BOUTEILLIER

Trésorier : Michel COUSY

Secrétaire : jacqueline LAROCHE

« Les Amis de l'Église Saint Christophe »

assoaeesc@sfr.fr

www.assoaeesc.eu

Tél : 05.24.23.11.32

Présidente : Jacqueline BARRIER

Vice-présidente : Martine HERAUD

Trésorier : Hélène RUIZ

Adjointe : Françoise PALAT

Secrétaire : Miguel RUIZ

Adjointe : Sandrine ZAMMIT

AGENDAS :

2 au 17 juillet : expo. de Nichka Sosonka, organisée par l'association l'« A.E.S.C »

16 au 24 juillet : Les Viniçulturelles

17 juillet : Exposition des œuvres de Léo Drouyn à l'église et restauration le soir sur la place du village

30 et 31 juillet : fête du village

10 septembre : à 11h à l'ECEP : inauguration de l'expo. photo « Estuaire de la Gironde – à la découverte de la rive gauche » organisée par l'association « Pour Saint Christoly »

10 au 25 septembre : expo. photo à l'ECEP organisée par l'association « Pour Saint-Christoly »

17 septembre : soirée festive avec restauration, ambiance musicale et théâtrale

Juillet / août : tous les mercredis

soir : Marché Gourmand au Port

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

« Pour Saint-Christoly »

« Estuaire de la Gironde – à la découverte de sa rive gauche »

du 10 au 25 septembre 2016 à l'ECEP



Un été consacré à la préparation de la grande exposition Photos intitulée « Estuaire de la Gironde – A la découverte de sa rive Gauche » qui se déroulera à l'E.C.E.P. de Saint-Christoly, du 10 au 25 septembre. Quinze photographes de talent y célèbrent les charmes de la région, de Pauillac à Cordouan.

Habitants de Saint-Christoly, vous êtes attendus à l'inauguration de cette exposition le samedi 10 septembre à 11 heures ainsi qu'à la grande soirée festive organisée le samedi 17 septembre avec restauration dans une ambiance musicale et un petit spectacle théâtral composé avec les souvenirs des saint-christolien.

Les résultats du concours photos seront annoncés et les prix remis à cette occasion. Il est encore temps d'y participer.

Renseignements au 05 56 41 39 45 ou sur le site de l'association **Bel Été à vous tous.**

« Les Amis de l'Église Saint-Christophe »

« NICHKA SOSONKA »

du 2 au 14 juillet 2016 à l'ECEP de 14h à 19h

Du 2 au 14 juillet, de 14h à 19h à l'ECEP,

Exposition, des œuvres de l'artiste peintre enfant du village

Nichka Sosonka

Cette exposition est le départ d'un long parcours qui nous attend pour la restauration de notre église.

Les projets ne manquent pas, mais nous restons confiants et décidés. Avec vous tous, nous en verrons la fin.



Nous y étions ...

Samedi 2 juillet : belle réussite pour le vernissage de l'exposition Nichka Sosonka. Merci aux organisateurs et à monsieur le Maire.

De 19h à 24h : la soirée Portes Ouvertes de l'église Saint Christophe a accueilli une soixantaine de personnes sous la douce lueur de mille bougies. Le clocher en vigile s'illuminait de multiples couleurs.

